

Commune de MARCELLUS
16 Novembre 2012
 Convocation du 8 Novembre 2012

Présents : DERC Jean-Claude, DIO Bernard, REYNAUD Bernard, GUYARD Françoise, TRESSOS Francis, DAGUERRE Françoise, CUCCHI Max, PONS Denis, LOUBET Nathalie, CAUBET Yannick, COMMENY Alain, BERTOLO Françoise.

Absents : GAJAC Sandrine, MIRAMBET Sébastien.

M. le Maire étant retardé par une réunion à l'extérieur, Bernard Dio préside le début de séance et demande aux membres présents s'ils acceptent de délibérer sur trois dossiers supplémentaires. Les membres présents acceptent.

Secrétaire de séance : Caubet Yannick.

Madame Catherine NOUALS est venue présenter son projet de reprise du multi-services. Celui-ci est en cours d'élaboration et ne deviendra effectif qu'au printemps prochain. Arrivée de M. le Maire en cours de présentation du projet.

C.R. du 12.10.2012 : Françoise Guyard intervient et précise qu'elle n'a nullement parlé de vitrine de produits régionaux. Elle a été interrogée par téléphone par un cabinet pour savoir s'il y avait une opportunité de reprise d'un multi-services.

Concernant le dossier n° 2 elle demande la base de l'indemnité de surveillance des institutrices, celle-ci n'étant pas indiquée dans le compte-rendu (11,66 € de l'heure).

M. Cucchi dit que le chiffre annoncé à cette réunion était de 10,37 € de l'heure soit une dépense de 4 605,76 €. Il précise que cette année ce coût sera donc plus élevé. En effet les institutrices seront rémunérées que la base « de professeurs des écoles » et non « d'institutrices » (ce statut n'existant plus).

Concernant le dossier n° 7 : Françoise Guyard demande où en est la solution pour le chemin de Lescos. Bernard Reynaud lui répond que les panneaux « sens interdit » sont commandés. Il précise également qu'une raquette de retournement sera peut-être imposée par le service voirie de VGA.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 45 : rapport annuel 2011 sur le service de l'eau et de l'assainissement du SIAEP de la Région de Cocumont.

M. le Maire fait lecture du rapport.

Mme Guyard, sur le projet assainissement ligne « mise en place d'une filière boue pour la station de Bouglon », demande s'il s'agit de la commune du Clavier. M. le Maire lui répond que oui.

Le conseil municipal prend acte du rapport.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 46 : sur proposition de M. Luc de Montbron pour la vente du terrain sis à côté du cimetière.

Suite à l'avis des domaines sur la parcelle AH n°36 superficie 6545 m² au prix de 2,60 € /m² (soit 17 277 €) , M. de Montbron propose à la commune de l'acquérir pour 20 000 €. Les élus hésitent et discutent le prix. Françoise Guyard voudrait garder le tarif des domaines. D'autres élus estiment que 20 000 € c'est cher et que s'ils donnent leur accord la famille de Montbron risque d'en demander davantage.

Finalement le conseil municipal décident de l'acquérir pour 20 000 € et pas plus.

III - Dossier n° 3 : Délibération n° 47 : régularisation des concessions au cimetière 1 complément et au cimetière 2.

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'un travail de recherche des actes de concession dans les deux cimetières a été commencé depuis plusieurs mois. Un premier travail avait été effectué dans le cimetière 1 mais il s'avère qu'il comportait des manquements.

Aujourd'hui la totalité des concessions a été recensée et il s'avère qu'il y a des régularisations d'actes non faits à établir tant dans le cimetière 1 que dans le cimetière 2. La liste de toutes ces concessions a été faite, avec la date à laquelle elles auraient dû être établies et le tarif correspondant. M. le Maire demande aux membres présents s'ils acceptent ces régularisations afin que toutes les concessions soient à jour. Le conseil municipal accepte.

IV - Dossier n° 4 : Proposition de création d'un site internet sur la commune de Marcellus.

M. Guerlus propose de créer le site internet de la commune de Marcellus. Le conseil municipal est intéressé et souhaite demander un devis.

V - Dossier n° 5 : Préparation du bulletin municipal.

M. Cucchi fait remarquer que l'an dernier des publicités avaient été oubliées. M. le Maire propose que la commission se réunisse. Les élus proposent en couverture : le canal, l'église. Alain Commeny propose de retracer l'ancien bâtiment de la Mairie (logement, école d'agriculture, poste).

VI - Dossier n° 6 :Présentation par Bernard Dio du rapport annuel du SDEE 47.

319 communes, 7 secteurs, 56 élus, 27 agents. Le montant des travaux faits sur la commune est de 32 386 € (au lieu dit Gatineau et Lussignet et réparation au lotissement les Claux).

M. Cucchi demande si les travaux d'enfouissement au lieu dit « Mirail » sont pris en charge par la commune. Le Maire lui répond qu'ils sont à la charge de Rospars. Cet enfouissement est réalisé et les habitants raccordés.

VII - Dossier n° 7 : Compte-rendu par Christiane Bertolo de l'Assemblée Générale de l'ASSAD.

L'ASSAD comprend : 26 salariés, 24 CDI et 2 CDD. Elle a un budget de 600 000 €. Elle a connu quelques difficultés financières dues à une mauvaise gestion du fait que la personne était surchargée de travail. Cette personne est actuellement en arrêt de travail. Aujourd'hui le travail est effectué par une remplaçante comptable, aidé par un cabinet comptable. De ce fait des clients sont revenus et des heures de travail ont ainsi pu être récupérées. L'ASSAD remonte très bien ses comptes. Mme Bertolo insiste sur le fait qu'une mauvaise publicité est faite. Le président et le trésorier ne souhaitent pas renouveler leur mandat, ainsi que d'autres membres du bureau.

VIII - Dossier n° 8 : Présentation du nouveau PADD et du DOO au SCOT.

Le périmètre du SCOT est VGA : 47 communes, + Hautesvignes, Montpouillan et Sainte-Marthe. En 2013 il y aura enquête publique. En 2015 validation et en 2017 application.

Le Maire demande si tous les élus ont reçu la lettre du SCOT n°3. Ils répondent oui.

IX- Dossier n° 9 : Préparation des illuminations du village par Bernard Reynaud.

Les nouvelles illuminations seront installées cette année. A l'entrée du bourg un poteau a été installé pour le nouveau sujet.

Bernard Dio a fait installer des prises : 3 sujets à chaque entrée du bourg. Pour l'installation des sujets la location d'une nacelle est obligatoire.

Bernard Reynaud précise que des pierres ont été installées à l'entrée de la commune juste après le ralentisseur afin que les véhicules ne passent plus sur le côté.

Il dit également que le curage de fossé à été fait à « Lescos ».

Nathalie Loubet demande si des sapins seront installés dans la commune. Bernard Reynaud lui répond qu'en principe c'est prévu, comme tous les ans, mais qu'il aura la réponse définitive demain.

Par contre les sapins pour l'école, la Mairie et les salles, sont retenus à Gamm Vert.

X - Dossier n° 10 : Délibération n° 48 : cession de terrain à VGA pour la construction de la micro-crèche.

L'opération de construction de la micro-crèche par VGA à Marcellus étant programmée pour 2013, il convient de céder les parties de parcelle concernées, à savoir la AH 394 pour 769 m², la AH 397 pour 25 m², la AH 398 pour 1 m² et la AH 399 pour 15 m² (total 810 m²) à VGA, situées à côté de l'école.

Après avoir consulté l'avis des domaines et vu le caractère social du projet, la commune cède ces parcelles à l'euro symbolique.

Le conseil municipal accepte de vendre ces parcelles à l'euro symbolique.

XI - Dossier n° 11 : Délibération : demande de subvention exceptionnelle Collège Sainte-Marie à Casteljaloux.

Le collège Sainte-Marie à Casteljaloux demande à la commune de Marcellus une participation pour un voyage en Angleterre pour l'enfant Margaux Godunsky, fin d'alléger la participation de la famille. Le coût de ce voyage pour la famille est de 360 €.

Après discussion, M. Tressos est contre. Mme Guyard est contre. La majorité des membres est contre. M. Cucchi s'abstient, M. Reynaud s'abstient également. Le conseil municipal ne souhaite pas attribuer de participation.

XII - Dossier n° 12 : Délibération n° 49, 50, et 51 demande de subventions réserve parlementaire, au Conseil Général, et le fonds de concours de VGA pour l'accessibilité à l'église.

M. le Maire présente un devis établi par Laurent Casse concernant des travaux d'accessibilité à l'église pour 6 934,00 € H.T. à prévoir pour 2013. Suite à ce devis, M. le Maire propose de demander des subventions.

Le conseil municipal accepte de demander les subventions pour les travaux d'accessibilité à l'église.

XIII - Questions diverses.

M. le Maire présente deux devis pour les cartes de vœux. Un modèle fait « maison » pour 191,36 €, et un devis de cartes toutes prêtes : 421,59 €.

Le conseil municipal retient le devis à 191,36 €.

M. Thoumazeau, Maire de Gaujac, invite le conseil municipal à l'apéritif dimanche au salon du Livre.

Le mercredi 5 décembre rassemblement au Monument aux Morts des anciens combattants d'Algérie. L'apéro est à la charge de la commune. M. le Maire propose de demander des devis à des traiteurs (voir avec Mme Barberin).

- Conseil d'école du 23 octobre 2012 :

Bernard Dio en fait le compte-rendu. Il a été voté la réunification des deux conseils d'école.

Effectifs 2012-2013 : P.S. : 15, G.S. : 10, CE1 : 14 soit 52 enfants à Gaujac

C.P. : 19, CM1 : 16, CE 2 : 10, CM2 : 14 soit 49 enfants à Marcellus.

Soit un total pour le RPI : 101.

Election des parents d'élèves : élus : Mmes Maille et Thoumazeau : titulaires, Mme Valverde suppléante.

Dans le règlement intérieur, il convient d'ajouter une annexe « la charte de l'utilisateur d'internet ».

L'exercice d'évacuation a eu lieu le 5 octobre 2012.

Sorties scolaires : les CP-CM1 sont allés visiter le chai, puis la cave sur la propriété d'Elain Da Ros à Cocumont, pour vendanger au sein de l'équipe à la main

L'école remercie la municipalité pour l'achat de bureaux et de chaises pour les CP ainsi que pour les anti pinces doigts.

Les demandes : installer une alarme, installer des rideaux dans la salle informatique, réparer la porte qui mène à la cour de derrière, les rideaux de la classe de Mme Etchart.
Florence Hay demande une corne de brume.

- Madame Guyard informe les membres du conseil que le bornage à « Palard » a été effectué le 7 novembre 2012.

- Bernard Dio informe le conseil municipal que le Maire de Saint Sauveur de Meilhan offre un tableau avec des lignes pour l'école par l'intermédiaire de Sandrine Ballihaut. Il demande à M. Tressos de faire un pied de support.

- Nathalie Loubet soulève des problèmes à la déchetterie. Elle explique qu'apparemment les quantités amenées seraient trop importantes. Elle signale également le problème des personnes qui sollicitent ceux qui viennent pour récupérer leurs encombrants.

- Déplacement du point d'apport à « Guillemasse ».

Le service collecte des déchets de VGA a fait un courrier à Voies navigables de France pour leur demander la possibilité de mettre un point de collecte à « Rouette » en remplacement de celui de Guillemasse. La réponse est toujours attendue à ce jour.

- SMIVAL.

M. le Maire fait le rapport. Suite à la réunion du SMIVAL à Agen, après avoir sélectionnés 5 lieux de possibilité de stockage des déchets ménagers sur l'Ouest du département, seuls 2 sites ont été retenus : Durance et Fargues-sur-Ourbise. Après une analyse des terrains, seul 1 site sera retenu début 2013.

La séance est levée à minuit 25 mn.

N° délibération	OBJET	N° page
45	Rapport annuel 2011 eau et assainissement SIEAP de Cocumont	33
46	Achat du terrain à M. De Montbron	33
47	Régularisation concessions cimetièrre 1 supplément et 2	33
48	Cession de terrain pour micro-crèche à VGA	35
49	Demande de subvention réserve parlementaire pour accessibilité église	35
50	Demande de subvention au CG pour accessibilité église	35
51	Demande fonds de concours à VGA pour accessibilité église	35